

interlignes

BULLETIN D'INFORMATIONS DES CMR - ISSN 1293-7703

édito



En ce moment rituel de retour sur l'année écoulée, 2014 offre l'image d'une période charnière, comme en suspension, en l'attente des effets des évolutions en cours ou annoncées : Poursuite de la refondation de l'école, finalisation de la réforme des collectivités territoriales, bouleversements dans le domaine du droit social et de la gestion RH, durcissement des politiques de rigueur budgétaire, mutations du paysage politique avec les élections municipales comme événement inaugural d'une série de scrutins à venir...

Nos nouvelles propositions ont rencontré un certain succès : ateliers musicaux dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires et stages de formation continue enregistrent une encourageante progression.

Mais paradoxalement, les activités traditionnelles des CMR marquent le pas, qu'il s'agisse de la musique à l'école ou des séjours dans nos centres musique et découverte, alors qu'elles constituent la base des parcours d'éducation artistique et culturelle promus par la réforme des programmes et devraient à ce titre être plébiscitées.

Dans ce contexte en mouvements contradictoires, la Fédération a impulsé de nouvelles dynamiques :

L'Assemblée générale a adopté en mai dernier un nouveau projet fédéral triennal qui trace des lignes de force pour le développement de son action à moyen terme.

Le plan de formation a été enrichi d'une formation de formateurs destinée à élargir notre offre auprès des personnels des collectivités territoriales en charge de l'accueil périscolaire, tout en favorisant l'évolution professionnelle des salariés CMR intéressés.

Le choix a été fait de placer le prochain projet fédérateur sous l'égide de l'Année Internationale de la Lumière, pour faire jouer notre réseau national « Allumi'Son » et donner ainsi un coup de projecteur sur la créativité des musiciens intervenants CMR.

De plus, en engageant la mise en place de groupes de travail transversaux pour le développement de l'innovation pédagogique, les CMR inscrivent pleinement leur réflexion et leur implication dans les parcours d'éducation artistique et culturelle, ce dont témoigne également le thème choisi pour la table ronde organisée lors de cette Assemblée générale.

Sylvie BESSENEY
Directrice générale des CMR

Assemblée générale 2014

Les rencontres de l'Assemblée générale des CMR se sont déroulées les 16 et 17 mai 2015 à Paris. Près de soixante-dix membres du réseau ont partagé ateliers pédagogiques, débats et moments conviviaux. La table ronde sur " Les parcours d'éducation artistique et culturelle et le musicien intervenant" en a été un moment phare. Les rapports financier et moral ont été adoptés et une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue pour modifier un article des statuts, élargissant à 2 le nombre de mandats pouvant être porté au Conseil d'administration.

sommaire

RAPPORTS MORAL ET FINANCIER 2014

PAGES 2 - 4

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

PROJET FÉDÉRAL 2014/2016
UN ENGAGEMENT PLURI-ANNUEL

PAGES 5 - 6

DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES
POUR UNE PRATIQUE DE LA
MUSIQUE TOUT AU LONG DE LA VIE

PAGE 7

UN RÉSEAU NATIONAL
AU PLUS PRÈS DES
RÉALITÉS LOCALES

PAGES 8 - 9

DES PROJETS ARTISTIQUES
DANS LES TERRITOIRES CMR

PAGES 10 - 11

UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE
PORTEUSE DU PROJET CMR

PAGE 12

Musiciens, cadres, salariés, bénévoles et partenaires se sont retrouvés à l'auberge de jeunesse Yves Robert Paris Pajol pour un week-end organisé autour de l'assemblée générale.

Jean-Louis Davicino, président y a présenté le rapport moral au nom du bureau fédéral.

L'événement essentiel pour les CMR, en 2014, dans le cadre des interventions scolaires, fut de prendre la mesure, en première année d'application, des effets de la réforme des rythmes scolaires dans l'Education nationale. Les CMR ont salué et accompagné depuis l'origine cette réforme élaborée au bénéfice des enfants.

Une première nouvelle encourageante : un certain nombre de collectivités a fait appel à nos intervenants qualifiés pour proposer de vrais projets musicaux dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Mais, effet pervers d'une bonne mesure, une tendance fâcheuse s'est fait jour dans certaines collectivités, leur faisant reporter sur ces temps périscolaires leur effort au détriment de l'éducation artistique en milieu scolaire. Cette tendance générale a été soulignée par le Président de la FNCC : cette politique de transfert affecte l'ensemble des projets et des disciplines, et donc pas uniquement la musique et les CMR.

Les efforts de notre réseau, depuis le siège jusqu'aux acteurs territoriaux, ont donc consisté à la fois en un plaidoyer pour le maintien d'une éducation musicale de qualité ouverte gratuitement à tous les enfants pendant le temps scolaire, et en la promotion d'ateliers musicaux originaux et complémentaires, adaptés au cadre des activités périscolaires.

A cet effet, l'ensemble du plan de formation de la fédération a été consacré, pour la deuxième année consécutive, à l'accompagnement de nos musiciens dans la définition et la mise en œuvre de ces innovations pédagogiques.

2014 est aussi une année où les choix des pouvoirs publics se marquent de rigueur pour faire face aux déficits croissants, dans le cadre d'une politique européenne toujours plus contraignante. De ce fait, il est à craindre que la réduction importante des aides allouées aux collectivités territoriales

ne sera pas demain sans effet sur les choix politiques des responsables locaux et, lors de ces arbitrages budgétaires, il est malheureusement fréquent que l'enveloppe culturelle soit la première affectée.

Dans ce contexte économique et financier de politiques de rigueur, il n'est pas surprenant que les CMR connaissent une érosion de l'activité, liée aux contraintes financières des collectivités.

Dans ce contexte de renouvellement politique, après les élections municipales de mars, avec les incertitudes et les interrogations qu'entraîne toute alternance, notre projet triennal, 2014-2016, adopté l'année dernière en AG, doit nous servir de fil rouge pour la conduite de nos actions :

Les deux problématiques majeures pour lesquelles ce projet entend amorcer des recherches de solutions sont connues. La première est de constater, année après année, que les associations du réseau sont la force de la fédération, mais les CMR sont confrontés, comme tant d'autres, à une « crise du recrutement » pour le renouvellement des dirigeants bénévoles.

La deuxième qui présente, depuis l'origine de la fédération, un modèle économique centralisé atteint les limites de sa pertinence dans la France administrative d'aujourd'hui. Un débat interne et une véritable évolution de nos modes de fonctionnement vont devoir se tenir, inverser la pyramide organisationnelle de la fédération pour en faire une... fédération d'associations CMR. Sans précipitation ni envie de renverser brutalement la table, nous devons très prochainement ouvrir ce débat.

C'est à la mesure des décisions gouvernementales en matière d'éducation et de jeunesse, au plan national, et de leurs incidences sur les collectivités territoriales, avec en écho, notre capacité d'adaptation que nous mesurerons notre aptitude à inscrire la fédération dans le paysage partenarial culturel, ou que nous nous résignerons à devenir insignifiant.

L'activité fédérale

L'activité musicale

En 2014, le volume d'activité de la fédération continue de décroître, il est un mauvais résultat, malgré la mobilisation du réseau et le soutien du siège fédéral. Cette érosion

constitue une alerte sérieuse car les marges de manœuvre rendues possibles par la mutualisation des moyens s'en trouvent limitées. La fédération connaît une réelle tension dans son organisation.

Le rayonnement des CMR s'en trouve affaibli et notre politique sociale en est sensiblement affectée.

Certes, ce phénomène est le résultat de plusieurs facteurs : l'effet de la rigueur économique sur les collectivités territoriales ; l'incidence des compétences transférées par l'Etat, les inquiétudes liées à la réforme de la fiscalité locale ; la redéfinition de l'intercommunalité et du partage des compétences et enfin l'application de la politique de la Refondation de l'Ecole, avec la réorganisation de la semaine scolaire et la mise en place d'activités périscolaires.

Bien sûr, comme depuis la création des CMR, en 2014, l'intervention en milieu scolaire reste notre activité principale et constitue le socle du métier de MI. Cependant, intervenir en milieu scolaire et hors ce périmètre suppose des évolutions de pratiques auxquelles nos MI doivent absolument se préparer, leur capacité d'adaptation et d'innovation sera gage du maintien de leur métier.

Et je me permets de redire une fois encore combien l'incantation « que fait la fédération ? » est aussi stérile qu'inutile ; en effet, c'est sur le terrain, au quotidien, par la proximité de leurs actions que les MI doivent faire et feront la démonstration de la pertinence de leur métier.

Formation continue des musiciens intervenants

La formation continue des MI a été centrée pour la deuxième année consécutive sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes, dans le cadre d'un dispositif d'ensemble : actions à l'accompagnement des musiciens dans la définition et la mise en œuvre d'innovations pédagogiques autour des activités périscolaires.

Les Centres Musique et Découverte (CMD)

Propriétaire de quatre CMD, dont deux en gestion fédérale, Musiflore et Montagne et Musique en Vercors, et deux, La Fontaine de l'Ours et Le Moulin des Sittelles dont la gestion est déléguée à une association locale, la fédération reste confrontée à une pro-

blématique largement partagée par nombre d'organismes de séjours collectifs.

Ce secteur d'activité connaît de fortes interrogations quant à son offre sociale et donc se pose de manière récurrente la question de son maintien. A chaque réunion statutaire, le sujet revient et interpelle les élus fédéraux. En 2014, nous avons sollicité le lancement d'un double dispositif d'audit de Musiflore, avec un diagnostic dit « DLA » soutenu par le Conseil Général de la Drôme et un « chèque expertise » soutenu par la Région Rhône-Alpes. Les travaux en cours nourriront la réflexion des instances fédérales, et les orientations stratégiques qu'elles auront à prendre courant 2015.

Au CMD de Montagne et Musique, à Autrans, malgré un contexte économique complexe, le programme de travaux de rénovation se poursuit, notamment avec le raccordement de la salle de musique à la chaudière centrale.

Ensemble, pour ce secteur d'activité, nous devons chercher des réponses appropriées, en confrontant les causes profondes des difficultés d'exploitation à des solutions potentielles, pour tenter de conserver l'activité des CMD, et ce secteur au sein de la fédération.

Les problèmes récurrents des CMD, pendant la période scolaire (classes de découvertes) comme pendant les vacances d'été (colos), sont autant de signes de la difficulté, pour une petite fédération comme la nôtre, d'assurer, de manière isolée, le portage économique de telles structures.

Fonctionnement associatif et vie fédérale

Un travail sur l'identité, la lisibilité des CMR pour une communication améliorée a été acté par la réalisation d'un film de présentation et de promotion de la palette des activités CMR.

La modernisation de l'outil de travail

Outil indispensable dans l'organisation fédérale, la création d'une nouvelle base de données partagée est en cours de réalisation.

La vie statutaire de la Fédération a fonctionné de manière régulière en 2014 avec l'Assemblée Générale 2013 de mai 2014, dans ces mêmes locaux, à Paris. Lors de la dernière journée de l'AG, en CA électif, il a été procédé au renouvellement de la prési-

dence et du Bureau fédéral.

Au long de l'année, nous pouvons également souligner le bon fonctionnement du Bureau Fédéral et du Conseil d'Administration. En sus des points habituels relevant des responsabilités des élus du BF, je souhaite rappeler les accords d'accompagnement aux divers projets déposés et les soutiens à la formation individuelle des salariés, comme l'un des reflets du dynamisme de la vie fédérale et notre volonté à accompagner toute évolution professionnelle.

Enfin, la mission du commissaire aux comptes, du cabinet Ernst & Young, continue à accompagner l'activité de la fédération, tant sur le plan du contrôle que sur celui des procédures.

Vie sociale de la fédération

Il faut également souligner le fonctionnement régulier du Comité d'Entreprise. A l'occasion, je me permets de rappeler combien ce partenariat social revêt une réelle importance, en raison de la spécificité des CMR avec des salariés répartis sur tout le territoire.

En 2014, un nouveau CE a été installé, avec, je le regrette pour le bon fonctionnement de la démocratie associative, un déficit de candidatures : les 7 postes de titulaire sont bien pourvus, mais seulement 2 postes de suppléants sur 7.

A l'initiative de la direction, il est bon de rappeler également les différentes rencontres de travail au siège, notamment une, importante pour les CMR, celle de l'accueil des nouveaux salariés. Ces rencontres assurent le lien nécessaire à l'animation du réseau et fluidifient, autant que de besoin, les relations nécessaires à la cohérence de notre organisation.

Relations réseau

Administratrice du FONJEP, membre du CNAJEP, la fédération participe, par ailleurs, en cohérence avec son ambition de diversification, au comité de pilotage du réseau Musique et Handicap.

En 2014, dans la continuité des actions conduites en 2013 autour de la refondation de l'Ecole, la fédération, par l'investissement de sa directrice, a participé activement à l'action de collectifs dédiés aux démarches éducatives et aux enseignements artistiques,

notamment dans le travail du collectif des associations partenaires de l'Ecole (CAPE).

Conclusion

Pour terminer mon propos, au nom du conseil d'administration de la Fédération, je souhaite rappeler à tous et à chacun que l'activité des CMR est et sera à la hauteur de notre implication et notre engagement, à tous les niveaux.

Rien n'est jamais acquis, toute action de progrès, social, culturel ou éducatif, se conquiert par la force de conviction et la revendication d'une stratégie partagée. Aussi, je voudrai insister sur quelques points de notre projet :

1-Renforcer notre présence territoriale, en œuvrant à formuler des projets territoriaux intégrant des synergies entre Musiciens Intervenants, CAEM, Centres Musique et Découverte, et avec d'autres acteurs artistiques et culturels ; à accompagner les Associations Départementales dans la recherche de lieux, de bénévoles, de concours financiers, d'échanges de pratiques et d'expériences.

2-Diversifier nos modes d'action, en se fixant comme objectif de : poursuivre l'innovation en pédagogie musicale à partir d'objectifs déterminés collectivement ; accompagner nos musiciens dans leur adaptation permanente au cadre d'emploi ; rechercher une nouvelle économie de fonctionnement entre la Fédération et les structures CMR.

3-Dynamiser l'entreprise associative fédérale, en poursuivant le développement des vecteurs et supports de communication interne et travailler sur la notoriété ; extérioriser les savoir-faire CMR par des journées professionnelles, des publications, des communiqués et des offres de formation externes ; en réfléchissant sur la structuration fédérale au regard notamment de la gestion du patrimoine foncier et en recherchant de nouveaux partenaires financiers tout en poursuivant la stratégie de maîtrise des dépenses.

La vie d'une association, d'une fédération, ne serait rien sans ses acteurs. Que soient donc remerciés les bénévoles des AD et des CAEM, tous les acteurs du quotidien, militants ou non, pour que se continue notre ambition éducative et culturelle conduite auprès de tous publics, et ceci, pour que les CMR soient reconnus aujourd'hui dans leur action de médiation culturelle et assurés demain de pouvoir se maintenir.

L'exercice 2014 de la Fédération nationale des CMR se solde par un résultat agrégé déficitaire de 306 502 euros. Il est constitué par les résultats comptables des quatre établissements qui la composent : l'établissement principal déficitaire de 232 509 euros, le CMD Montagne et musique en Vercors déficitaire de 2 604 euros, le CMD Musiflore déficitaire de 80 574 euros et l'établissement LesCMR- Formation excédentaire de 9 186 euros.

Analyse des produits

Les produits d'exploitation s'élèvent à 7 191 498 euros, en progression de 0,16% par rapport à 2013. Ils sont constitués de la manière suivante :

Etablissement principal

Le produit de l'activité principale de la Fédération (protocoles et conventions avec les collectivités et autres partenaires) a augmenté de 87 811 euros, soit 1,64%, passant de 5 362 638 euros en 2013 à 5 450 449 euros en 2014. Le total des subventions est en hausse de 9 982 euros, en raison du recrutement d'une collaboratrice en emploi aidé au siège (+ 11 832 euros), et malgré une légère baisse du montant des postes Fonjep (- 1 850 euros). Les subventions des Ministères en charge de la jeunesse et de la vie associative, d'une part, et de la Culture, d'autre part, sont reconduites. Le Ministère de l'Education nationale a également reconduit son concours au montant accordé en 2013. Les produits financiers sont en baisse, de plus de 11,17%, en raison de la diminution de la trésorerie disponible.

Les Centres Musique et Découverte

Les produits de l'activité du CMD « Musiflore » enregistrent cette année une baisse de 108 804 euros, soit 15,97% par rapport à 2013. Les produits de l'activité du CMD « Montagne et Musique en Vercors » diminuent de 31 846 euros, soit 4,29%.

L'établissement CMR - Formation a poursuivi son développement, et enregistre 48 940 euros de produits. Avec 39 755 euros de charges, il dégage un résultat positif de 9 186 euros, en progression de 29,96%. Il y a là une dynamique encourageante, qu'il faudra conforter malgré les incertitudes liées à la réforme de la formation professionnelle continue en cours.

Evolution des charges

Les charges d'exploitation s'élèvent cette année à 7 541 925 euros, en progression de 3,61%.

Les salaires et charges

Le montant des rémunérations brutes versées à l'ensemble des personnels

s'élève à 4 354 483 euros. Augmenté des charges patronales (1 596 788 euros) et de la taxe sur les salaires, il constitue de très loin le poste de charges le plus important. Il augmente de 179 896 euros, soit +4,31 % en 2014. Ce chiffre en hausse sensible résulte des taux de progression de la Convention collective nationale de l'animation, ainsi que des mesures plus favorables pour les salariés adoptées par CMR : mécanisme du déroulement de carrière, et accord d'entreprise pour la revalorisation progressive du salaire des professeurs.

A « Musiflore » la masse salariale a diminué de 10,90%, et s'élève à 252 962 euros. Cette nouvelle diminution est liée aux arrêts maladie et maternité de la directrice, et à son remplacement à temps partiel par le directeur de Montagne et Musique. Par ailleurs, la baisse d'activité entraîne mécaniquement un moindre recours aux emplois saisonniers.

A « Montagne et Musique en Vercors », la masse salariale augmente de 6,66% et atteint 338 051 euros. Ce poste devra faire l'objet d'un suivi particulier à l'avenir.

La masse salariale de l'établissement Les CMR formation, essentiellement composée des salaires des formateurs occasionnels, progresse à raison directe de l'activité.

Enfin, la masse salariale de l'établissement principal progresse de 5,56 %, malgré la relative érosion de son activité, en raison : du retour à un fonctionnement normal en année pleine du siège, après plusieurs mois de vacance de trois postes en 2013, du doublement du poste de coordinateur territorial des Landes pendant le mois de décembre 2014, d'une progression de 34,48% des indemnités versées au titre d'une rupture conventionnelle ou d'un licenciement économique et enfin une progression de 152,34% des indemnités de départ à la retraite.

Les défraiements

Le poste « indemnités kilométriques » est en progression de 2,29%, et s'élève à 132 266 euros sur l'année.

La formation continue

Ce poste a mobilisé un budget spécifique de 143 939 euros en 2014, pris en charge à hauteur de 78 110 euros par Uniformation.

Il est à redouter que ce financement connaisse une baisse considérable les années à venir, liée à la réforme en cours, ce qui nécessitera des arbitrages de la part des instances fédérales.

Autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement de la Fédération sont en moyenne relativement stables, avec des disparités selon les postes :

- Les achats nécessaires au fonctionnement des centres (produits alimentaires, énergie et chauffage, boutique...) connaissent une baisse sensible, liée à la perte d'activité.

- Au siège, les charges de copropriété enregistrent également une forte progression en raison de travaux sur le bâtiment de Nogent. La renégociation régulière des contrats avec les prestataires permet quelques économies significatives.

Analyse générale

Le résultat déficitaire de l'année 2014 constitue, même s'il est à relativiser à l'aune du poids de la PIDR et de celui des amortissements dans les CMD, un signal d'alerte : les effets conjugués de la crise économique et financière qui sévit depuis quelques années, et des réformes en cours (Refondation de l'école, rythmes scolaires) ou à venir (droit social, formation professionnelle) interrogent notre modèle économique et les modalités de fonctionnement de notre réseau.

Nos coûts de fonctionnement progressent plus vite et sont plus élevés que les recettes de notre activité, qui marque le pas.

Le renchérissement du coût du travail à venir ne fera qu'accroître cette tendance, dans un contexte où les collectivités territoriales et l'Etat revoient leurs budgets à la baisse.

Il est urgent désormais d'agir sur la réduction des coûts de fonctionnement des CMD et sur le développement de leur fréquentation, afin de retrouver un équilibre d'exploitation et d'assurer également l'amortissement des travaux réalisés et engagés à Crupies et à Autrans.

Concernant Musiflore, deux dispositifs d'audit en cours devraient permettre de dégager des pistes pour sortir cet établissement de son hibernation.

S'agissant de l'établissement principal, le projet triennal donne des pistes sur lesquelles il faut s'engager plus résolument, notamment vers le développement de projets et d'une économie territorialisés.

Notre association est une entreprise saine et elle reste solide, son bilan 2014 en atteste. Sa situation économique permet toujours d'envisager l'avenir à moyen terme avec une relative sérénité.

La musique à l'école est notre cœur de métier, sa nécessité est aussi une de nos convictions fondatrices. Il nous appartient d'accompagner les mutations de cette institution en adaptant nos modes d'intervention et en formulant des propositions fortes, pour que l'éducation musicale puisse être présente sur tous les temps de vie des enfants. C'est ainsi que, dans le respect de nos objectifs, nous consoliderons et pérenniserons les CMR.

Attachés aux valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation tout au long de la vie portant une ambition de transformation sociale, de promotion et d'épanouissement de l'individu, de laïcité, d'ouverture à tous sans sélection ni élitisme, les CMR inscrivent leur action dans les objectifs généraux du développement culturel et de la démocratisation de l'accès aux arts et à la culture. La Fédération organise son activité dans le cadre des grandes orientations des politiques éducatives et culturelles, et selon les objectifs triennaux définis par ses instances, lesquels se déclinent en programme d'actions à réaliser. Au terme de son précédent projet, et après une large concertation interne, l'Assemblée générale réunie le 18 mai 2014 a adopté le nouveau projet fédéral pour la période 2015/2017. Les priorités arrêtées pour la période s'organisent autour de trois grands thèmes...

PROJET FÉDÉRAL 2015/2017 UN ENGAGEMENT SUR TROIS ANS

Renforcer notre présence territoriale

• Actualiser ou réaliser un état des lieux, un diagnostic de l'offre en éducation et enseignement musical sur chaque territoire.

• Formuler des projets territoriaux intégrant des synergies entre musiciens intervenants, CAEM, Centres Musique et Découverte, et avec d'autres acteurs artistiques et culturels.

• Accompagner les Associations Départementales dans la recherche de lieux, de bénévoles, de concours financiers, d'échanges de pratiques et d'expériences. Concourir à leur développement dans l'objectif d'établir des assises stables et durables dans chaque département, et dans la volonté d'optimiser la gouvernance.

• Renforcer progressivement l'enca-drement territorial salarié en favorisant notamment l'évolution interne des personnels, la culture d'entreprise associative et militante.

Diversifier nos modes d'actions

• Poursuivre l'innovation en pédagogie musicale par des commissions à partir d'objectifs déterminés collectivement, dans le cadre de recherches permanentes.

• Accompagner nos musiciens dans

leur adaptation permanente au cadre d'emploi (ouverture à l'ensemble des secteurs par la mise en œuvre des programmes de formation continue).

• Mener une réflexion sur le recrutement de personnels sur de nouveaux profils.

• Mettre en place des interventions sur un mode projet (mode de gestion).

• Rechercher une nouvelle économie de fonctionnement entre la Fédération et les structures CMR.

• Développer l'activité de l'établissement de formation.

Dynamiser l'entreprise associative fédérale

• Poursuivre le développement des vecteurs et supports de communication interne.

• Travailler sur la notoriété par le biais du site internet, des réseaux sociaux et des moyens de communication externe.

• Extérioriser les savoir-faire CMR par des journées professionnelles, des publications, des communiqués et des offres de formation externes.

• Mener des actions de développement pour un rayonnement de tous les secteurs et de tous les établisse-



ments, en étant attentifs à la diversité des territoires.

- Réfléchir sur la structuration fédérale au regard notamment de la gestion du patrimoine foncier.

- Rechercher de nouveaux partenaires financiers et poursuivre la stratégie de maîtrise des dépenses.

- Initier une démarche d'évaluation annuelle de la mise en œuvre des

objectifs, des moyens mobilisés et des résultats obtenus.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2014

Accompagnement du réseau dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

- Animation d'un groupe de travail dédié, réflexion sur les contenus.

- Veille informative, juridique et réglementaire.

- Participation aux groupes de travail du CAPE, mise en perspective des observations et conclusions.

- Elargissement du site « l'observatoire du périscolaire » en un blog des CMR.

- Fléchage du Plan annuel de formation sur l'accompagnement des musiciens intervenants dans l'élaboration et l'animation d'ateliers spécifiques dans le cadre des TAP - rebaptisés NAP : Nouvelles Activités Périscolaires.

- Mise en place de groupes de travail dont l'objectif est de développer une innovation pédagogique en transversalité.

Identité et visibilité des CMR

- Réalisation d'un film de présentation de notre réseau et de nos activités.

- Organisation d'une table ronde sur « la musique à l'école et le musicien intervenant ».

- Elaboration d'un nouveau projet fédérateur, inscrit dans le cadre de l'Année Internationale de la Lumière.

Coopérations

- Adhésion pour le compte du réseau CMR au fonds de ressources numériques de la Cité de la Musique.

- Préparation d'une convention avec la Philharmonie de Paris pour l'accès des publics CMR aux « concerts familles ».

- Convention avec les Editions Lugdivine définissant des conditions privilégiées pour les musiciens du réseau (instruments, partitions...), étendue aux collectivités partenaires.

- Collaboration avec Enfance et Musique pour l'organisation conjointe d'une journée professionnelle sur les répertoires musicaux pour la petite enfance.

- Actions conjointes avec les JMF France pour associer pratique musicale et fré-

quentation de concerts.

- Participation au Salon des Maires en octobre sur le stand du FONJEP.

Diagnostique et développement de l'action des territoires

- Accompagnement de l'Association Départementale du Val de Marne : mise en œuvre du projet « C'est Mon aiR ».

- Démarrage d'un accompagnement structurant en Morbihan et Haute-Garonne.

- Accompagnement à l'élaboration du projet d'établissement des CAEM de Nivillac et du Véron.

CMD

- Poursuite du programme de travaux de rénovation du CMD Montagne et Musique en Vercors.

- Lancement d'un processus d'audit du patrimoine et du fonctionnement de Musiflore, avec le soutien du département de la Drôme et de la région Rhône-Alpes.

- La JPA (Jeunesse au Plein Air)
- L'ADAJEP (Association des déposants aux archives de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire)

- Le Réseau Français des Villes Educatrices (Signataire de l'appel de Bobigny)

- Construire ensemble la politique de l'enfance (CEPE)

des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques)

- Le Réseau Musique et Handicap (Professionnels pour l'accès des personnes en situation de handicap aux pratiques musicales)

- Le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École publique)

- Le CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, nous faisant adhérer également au Mouvement Associatif)

Relations avec les Ministères et partenariats associatifs

Pour la mise en œuvre de son projet, la Fédération bénéficie du soutien des Ministères en charge de la Culture et de la communication, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la vie associative.

Par ailleurs, la Fédération est membre de réseaux associatifs nationaux :

- Le collectif RPM (Recherche en pédagogie musicale)
- Le CANOPÉEA (Collectif pour

DES ACTIVITÉS POUR UNE PRATIQUE DE LA MUSIQUE TOUT AU LONG DE LA VIE

Fidèle à ses orientations, la Fédération formule des propositions diversifiées, afin de promouvoir l'accès à la pratique musicale pour tous, tout au long de la vie.

Les activités musicales adaptées à la petite enfance, aux personnes âgées, ou en situation de handicap, les pratiques en amateur dans les CAEM et les Centres Musique et Découverte, complètent les interventions en milieu scolaire. Au titre des protocoles d'accord, 3054 heures de musique ont ainsi été dispensées chaque semaine. Après une chute importante constatée en 2013, les projets à caractère ponctuel connaissent une progression de 18% cette année.

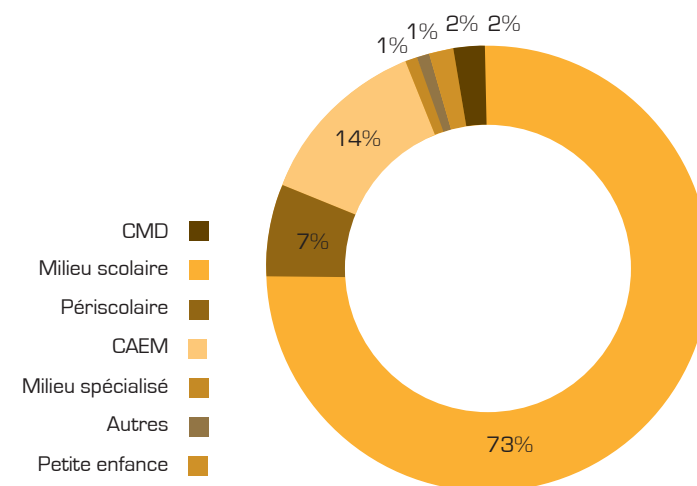
Dans un contexte économique et social difficile, ces résultats ne rendent pas totalement justice à l'engagement dynamique des acteurs CMR, même s'ils témoignent de la pertinence des nouvelles propositions formulées sur les territoires. Cependant, il se dessine une tendance au report du scolaire vers le périscolaire.

L'activité de la Fédération en 2014

Protocoles d'accord	3 103 h par semaine
Conventions ponctuelles	1 625 h annuelles
Nombre de départements	34
Nombre de partenaires	480

Les domaines d'intervention du réseau CMR

	Fédération nationale des CMR	Structures adhérentes	Total Réseau
Milieu scolaire (maternelle et élémentaire) et Périscolaire (maternelle et élémentaire)	72,91%	4,67%	63,46%
CAEM	13,69%	74,78%	22,15%
Milieu spécialisé (handicap, maisons de retraite ...)	0,93%	5,87%	1,62%
Petite enfance (en lieux de garde)	1,72%	2,66%	1,85%
Centres Musique et Découverte	2,45%	8,76%	3,32%
Autres (chorales adultes, CEL ...)	1,29%	1,44%	1,31%
Formation		0,03%	0,03%

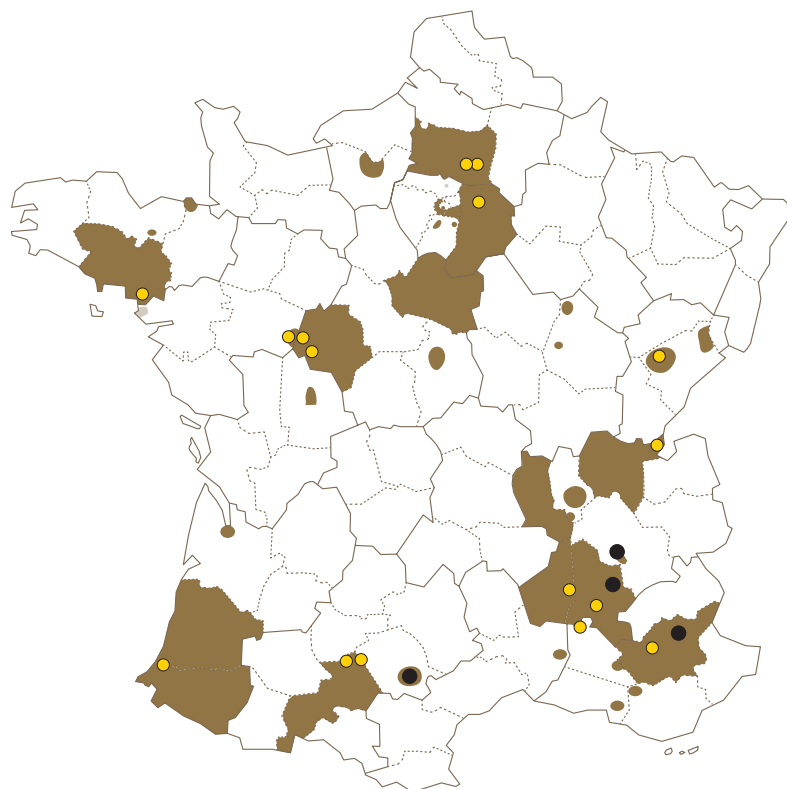


L'accueil en Centres Musique et Découverte (en journées d'accueil)

Montagne et Musique en Vercors	12 375 j
Musiflore	12 109 j
La Fontaine de l'Ours	9 783 j
Le Moulin des Sittelles	9 794 j

Les associations du réseau sont la force vive de la Fédération. Elles constituent l'espace d'action, d'échanges, de propositions et d'initiatives pour le développement de nos activités. Elles sont accompagnées dans leur projet par des missions de coordination sur des territoires où l'activité CMR est développée. En 2014, tous modes d'interventions confondus, les CMR ont mené des actions auprès de 487 partenaires dans 35 départements et 14 régions.

UN RÉSEAU NATIONAL AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS LOCALES



- Implantation CMR
- CAEM
- Centres Musique et Découverte

LES CAEM

Ain
CAEM de Prévessin-Moëns
Mairie - BP 69
27, chemin de l'Église
01280 Prévessin-Moëns

Alpes de Haute Provence
CAEM de Moyenne Durance
Groupe scolaire Paul Lapie
Appt 105 - Rue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél. 06 62 24 46 48
jean-christophe.berger@lescmr.asso.fr

Ardèche
CAEM de Cruas
Centre musical de Cruas
07350 Cruas
Tél. 04 75 49 59 17
caem.cruas@lescmr.asso.fr

Doubs
CAEM Planoise
13 A, avenue Île-de-France
25000 Besançon
Tél./Fax 03 81 51 21 36
caembesancon@gmail.com
www.caem-besancon.fr

Drôme
CAEM de Dieulefit
BP 31 - 8, rue Justin Jouve
26220 Dieulefit
Tél. 04 75 52 06 44
caem.coord@yahoo.fr
www.caem-dieulefit.org

CAIEM de Tulette
Mairie - 26790 Tulette
Tél. 06 25 65 64 81
ciaem.tulette@yahoo.fr

Haute-Garonne
CAEM L'Apprenti Musicien
31660 Bessières

CAEM de Castelnau d'Estretfonds
Chez Florence Schaaff
26, rue Paillas
31620 Castelnau d'Estretfonds
Tél. 05 61 70 97 91
florence.schaaff@gmail.com

Indre-et-Loire
CAEM de Bourgueil
Chez François Palluau
25 citée du feu de Joie
37140 Bourgueil
Tél. 06 81 41 07 20

CAEM du Véron
Communauté du Véron
Centre Social Intercommunal
Avenue de la République
37420 Avoine
Tél. 02 47 98 17 07
thierry.mimot@lescmr.asso.fr

Maine-et-Loire
CAEM de Varennes-sur-Loire
École de musique de l'Harmonie
3, rue de la Morelle
49730 Varennes-sur-Loire
Tél. 06 81 41 07 20

Morbihan
CAEM La Musique des Arts
Rue des Ajoncs
56130 Nivillac
Tél. 02 99 70 33 23
caem-nivillac@orange.fr

Oise
CAEM de Pontpoint
Hôtel de ville
Rue Saint-Gervais
60700 Pontpoint
Tél. 06 63 65 35 31

CAEM Villersois
Espace Pierre Perret
Cavée des Renards
60870 Villers-Saint-Paul
Tél. 03 44 66 31 81
Tél. 06 76 18 71 65
caem.villersois@wanadoo.fr

Pyrénées-Atlantiques
CAEM La Cale à Musiques
Rue Lucie Aubrac
64340 Boucau
Tél. 05 59 64 82 64
www.cmr64.lescmr.asso.fr/caem
caem.cmr64@lescmr.asso.fr

Seine-et-Marne
CAEM Les Amis de l'École
31, rue de Voyeux
77860 Saint-Germain-sur-Morin
Tél./Fax 01 60 02 75 37
jalquin@free.fr
caem-saint-germain.voila.net

LES CENTRES MUSIQUE & DÉCOUVERTE

Drôme
Musiflore
26460 Crupies
Tél. 04 75 46 44 86
Fax 04 75 46 99 10
musiflore@lescmr.asso.fr
www.musiflore.org

Isère
Montagne et Musique en Vercors
38880 Autrans
Tél. 04 76 95 31 21
Fax 04 76 95 73 06
accueil@montagneetmusique.fr
www.montagneetmusique.fr

Tarn
Le Moulin des Sittelles
81100 Burlats
Tél. 05 63 71 09 83
Fax 05 63 35 29 03
musiphiles@orange.fr
www.musiphiles.asso.fr

Alpes de Haute-Provence
La Fontaine de l'Ours
04140 Uzet
Tél. 04 92 35 28 22
Fax 04 92 35 28 23
cmr.lafontainedelours@wanadoo.fr
www.lafontainedelours.org

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Les CMR - Ain
234, rue du Héron
01210 Veronnex
Tél. 06 62 35 34 69
cmr01@lescmr.asso.fr

Les CMR - Alpes-de-Haute-Provence
Le Belvédère
12, avenue Camille Saint-Saëns
04160 Château-Arnoux
Tél. 04 92 64 02 22
cmr04@lescmr.asso.fr

Les CMR - Ardèche
5, rue Jean Jaurès - BP 75
07600 Vals-les-Bains
Tél. 04 75 94 63 55
Fax 04 75 37 63 66
cmr07@lescmr.asso.fr

Les CMR - Drôme
11, boulevard du Fust
26200 Montélimar
Tél./Fax 04 75 51 89 49
cmr26@lescmr.asso.fr

Les CMR - Haute-Garonne
53, avenue de Montauban
31620 Castelnau d'Estretfonds
cmr31@lescmr.asso.fr

Les CMR - Indre-et-Loire
Centre culturel intercommunal
6, avenue de la République
37420 Avoine
Tél. 02 47 58 96 06
cmr37@lescmr.asso.fr

Les CMR - Landes
Espace Grand Tourren
Allée des magnolias
40230 Saint-Vincent de Tyrosse
Tél. 05 58 47 96 80
cmr40@lescmr.asso.fr

Les CMR - Loire
16, cours de Verdun
42420 Lorette
Tél. 04 77 73 05 07
cmr42@lescmr.asso.fr

Les CMR - Loiret
École élémentaire
1, place de la Mairie
45490 Courtempierre
Tél. 06 62 90 87 98

cmr45@lescmr.asso.fr
www.adcmr45.lescmr.asso.fr

Les CMR - Morbihan
CAEM La Musique des Arts
Rue des Ajoncs
56130 Nivillac
Tél. 06 63 52 91 78
cmr56@lescmr.asso.fr

Les CMR - Oise
14, rue Louis Lebrun
BP 10341 - 60311 Creil Cedex
Tél. 03 44 25 56 76
contact@ladocmr.fr
www.ladocmr.fr

Les CMR - Pyrénées-Atlantiques
Rue Lucie Aubrac
64340 Boucau
Tél. 05 59 64 82 64
cmr64@lescmr.asso.fr

Les CMR - Seine-et-Marne
Maison des associations
59 rue Pasteur
77170 BRIE-COMTE-ROBERT
Tél. 06 62 57 33 11
cmr77@lescmr.asso.fr

Les CMR - Val-de-Marne
2, place du Général Leclerc
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 79 61 80 31
cmr94@lescmr.asso.fr

ASSOCIATION PARTENAIRE

Asso- Festival Terres du Son
23, rue de la Morinerie
37700 Saint-Pierre des Corps
Tél. 02 18 88 50 70
contact@terresduson.com
www.terresduson.com

Musica'loue
18, rue de l'école
25440 Quingey
Tél. 03 81 57 63 66
direction@musicaloue.com
www.musicaloue.com

UN RÉSEAU NATIONAL LE FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

Membres du Conseil d'Administration

Collège 1

Président
Trésorier - Les CMR Drôme
Secrétaire - Les CMR Landes
Les CMR Ain
Les CMR Alpes-de-Haute-Provence
Les CMR Ardèche
Les CMR Indre-et-Loire
Les CMR Haute-Garonne
Les CMR Loire
Les CMR Loiret
Les CMR Morbihan
Les CMR Oise
Les CMR Pyrénées-Atlantiques
Les CMR Seine-et-Marne
Les CMR Val-de-Marne
Représentant du personnel (titulaire)*
Représentant du personnel (suppléante)*
*désigné par le CE

M. Jean-Louis Davicino
M. André-Bernard Orset-Buisson
Mme Christiane Nova
M. Eric Digaud
Mme Arlette Vial
M. Jean Gibaud
M. Laurent Chantreau
M. Bertrand Ferrié
M. Jean-Paul Lamarque
Mme Nathalie Chameau
Mme Adeline Josse
Mme Martine Cruchet
Mme Madeleine Lafond
M. Patrick Chadailat
M. Jacques JP Martin
M. Eric Lavallard

Mme Marie-Lise Klingler

M. Yves Tannier
Mme Anne-Marie Dures-Maynadier
M. Robert Millot

M. Arnaud Guedet

Membres du Comité d'entreprise, représentants du personnel

Mme Hélène Grancher, Secrétaire
M. Eric Lavallard, Trésorier
Mme Bénédicte Beauvallet, Titulaire
M. Eric Digaud, Titulaire
Mme Marie-Lise Klingler, Titulaire et déléguée syndicale
Mme Anne-Laure Paulic, Titulaire
M. Alex-Bernard Boghossian, Titulaire
Mme Geneviève Pichon, Titulaire
Mme Perrine Ducept, Suppléante

Calendrier statutaire

Assemblée Générale
18 mai 2014

Conseils d'Administration

15 février, 19 avril, 5 juillet et 11 octobre

Comités d'Entreprise

11 janvier, 8 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 4 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre
Elections : 1er tour le 21 mai 2014 / 2ème tour le 25 juin.

Bureaux Fédéraux

15 janvier, 12 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre

DES PROJETS ARTISTIQUES DANS LES TERRITOIRES CMR!

En scène avec les CMR !

Chaque année de nombreux spectacles sont réalisés avec l'intervention d'un musicien CMR. Petite sélection des projets menés en 2014.

Pôle Sud - Landes

Pour mieux répondre aux besoins des habitants de la communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, en termes de formation musicale et d'accompagnement des pratiques amateurs, les élus ont souhaité doter le territoire d'un équipement structurant. Grâce au soutien du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil général des Landes et de la commune de St Vincent-de-Tyrosse, Pôle Sud, centre de formations musicales, première infrastructure spécialisée dans les musiques actuelles et amplifiées de la Côte sud des Landes a été inauguré le 11 janvier 2014. Ce lieu d'enseignement, de formation, de répétition, d'éveil et d'épanouissement musical a pour vocation d'encourager l'originalité, favoriser la découverte, soutenir les artistes et accompagner les futurs professionnels de la musique. Il fait le pari de croiser des méthodes d'enseignement et des habitudes de pratique différentes pour travailler en complémentarité et faire naître des projets novateurs. Pour atteindre ses objectifs, Pôle Sud accueille en un même lieu : le conservatoire des Landes, l'association Landes Musiques Amplifiées (LMA), les enseignants de l'option musique du Lycée sud des Landes et les CMR-Landes.

L'association propose des temps musicaux originaux tout public dans un espace dédié à la découverte, à l'éducation et à la création musicale :

- « Mini-journée découverte et création », « rencontre inter-écoles » pour le milieu scolaire
 - « journée découverte et création » pour les centres de loisirs
 - « chant parents/enfants », « parcours sonores », « sensibilisation et formation des personnels » pour le monde de la petite enfance
 - « création musicale », « découverte instrumentale » pour les personnes en situation de handicap
 - « stage autour du monde sonore, de la voix et du geste instrumental » pour les adultes en formation
 - « ateliers musicaux » en accompagnement des pratiques amateurs.
- Un instrumentarium comportant une

centaine d'instruments du monde et un ensemble de 14 structures sonores Baschet enrichi d'un cristal d'étude de 3 octaves est mis à la disposition des projets.

Les CMR proposent aussi la « Méta-mallette », dispositif complet de musique assistée par ordinateur pour une musique vivante visuelle et virtuelle.

Informations sur Pôle Sud : www.cc-macs.org

Concert Tchikidan à Prévessin-Moëns - Ain



Organisé par les CMR avec le soutien de la mairie de Prévessin-Moëns, la salle Gaston Laverrière a accueilli, dimanche 27 avril 2014, le concert Tchikidan, d'Etienne Perruchon, suite dogorienne pour chœur d'enfants et orchestre avec le chœur d'enfants de l'école de la Bretonnière. Sous la direction d'Eric Digaud, il était accompagné par le chœur périscolaire de Versonnex, l'ensemble Jean-Philippe Rameau et l'orchestre d'harmonie du Pays de Gex, dirigé par Francesco Grassini.

Plus de 200 choristes et 60 musiciens ont ravi les spectateurs de ce concert exceptionnel offert par la mairie de Prévessin-Moëns.

Chacun son instrument - Loire

S'inspirant du modèle allemand où des orchestres ont été mis en place dans les écoles, l'association des parents d'élèves de l'école André Philip de Lyon a initié le projet « Chacun son instrument ».

Souhaitant privilégier un apprentissage par la pratique collective, distincte de l'offre traditionnelle du conservatoire, l'association a fait appel aux CMR.

Après une année de réflexion et de travail en collaboration entre Marie-Angèle Oyono, coordinatrice territoriale de la Loire et les membres de l'association, l'atelier a débuté en septembre 2014. Cet atelier, donné sur le temps extrascolaire par Blaise Deshayes, musicien intervenant CMR, permet à 10 enfants de 6 ans d'apprendre et de jouer ensemble des percussions. Cet atelier a été réalisé grâce au soutien apporté par la mairie du 3ème arrondissement de Lyon. La recherche d'un co-financement est en cours pour permettre la création de nouveaux ateliers - notamment d'un atelier instruments à vent - pour les années à venir et déployer le projet « Chacun son instrument » vers tous les enfants.

Cette action a été inaugurée le 23 septembre 2014 lors d'un moment musical proposé aux familles de l'école qui ont pu écouter de la musique classique de grande qualité au sein de l'école, dont une chanteuse lyrique de l'auditorium de Lyon et une soliste de l'Orchestre national de Lyon.

Jassar Haj Youssef au CAEM Villersois - Oise

Samedi 15 novembre 2014, les élèves du CAEM Villersois ont eu le plaisir de rencontrer Jassar Haj Youssef. Concertiste, pédagogue et chercheur, il donne régulièrement des conférences dans de nombreux pays. Tout autant à l'aise dans les répertoires classiques d'Orient ou d'Occident que dans le jazz, ce jeune violoniste est une étoile montante. Cette rencontre s'est faite en partenariat avec la Faïencerie de Creil, la ville de Villers Saint Paul et l'association des parents d'élèves et amis du CAEM Villersois, Crescendo.

Atelier instruments du monde - Haute Garonne

Dans le cadre d'une présentation d'instruments de musique du monde, François Fauchoux, coordinateur territorial de Haute-Garonne, s'est rendu, en novembre 2014, à l'école maternelle de Lespinasse, où intervient Iana Gousarenko.

Les enfants ont ainsi pu découvrir des instruments à cordes et des aérophones : cymbalum biélo-russe, charango des Andes, ukulélé, accordéon, flûtes des Andes, bouzouki grec et balalaïka. Cette opération avait pour but, outre de faire découvrir la richesse des musiques du monde, de renforcer l'implantation des CMR sur ce territoire. D'autres présentations sont prévues, à la fois dans des collectivités partenaires mais aussi dans des communes potentiellement intéressées par la mise en place d'interventions musicales en milieu scolaire ou périscolaire.

Projet à coord'et vous Mosaïc Project - Doubs

Mosaïc Project est un projet musical né d'un besoin évident de convergence, de combinaison, d'union : la rencontre entre musiciens qui se croisent mais ne partagent que rarement.

Le CAEM Besançon (Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales) porte en son nom une réalité : celle de trouver en ses murs des musiciens de cultures et d'horizons différents. Des ateliers de « musique actuelle » d'un côté, un ensemble à cordes « classique » de l'autre... reste à créer une rencontre entre des mondes aux codes et langages différents ; apprendre à se connaître, à jouer ensemble.

Au-delà de l'aspect musical, ce projet est porteur de valeurs humaines comme le partage, l'acceptation des différences, la découverte de l'autre : une mosaïque de diversités, un projet commun qui rassemble une trentaine de musiciens.

Le répertoire, qui va de Led Zeppelin à Bjork, en passant par des compositions originales, a été joué pendant le festival « Amateurs en scène », organisé par le Conseil général du Doubs, aux Salines royales d'Arc et Senans le 15 juin 2014, en concert de clôture, et à la SMAC « La Rodia », le samedi 28 juin.

Au vu de l'enthousiasme suscité, de la qualité musicale atteinte, ce projet sera reconduit, avec une évolution des objectifs pédagogiques, visant toujours plus l'autonomisation des musiciens dans la réalisation et le portage de leur projet musical.

Table ronde : la musique à l'école et le musicien intervenant

Quel peut-être le rôle du musicien intervenant dans la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires ? Quelle place à l'avenir pour la musique dans les programmes scolaires, et comment le musicien CMR, en appui sur son réseau, peut-il exercer dans ce cadre nouveau sa force de proposition ?

Telles sont les questions qui ont été posées lors de la table ronde consacrée à la musique à l'école et le musicien intervenant, le samedi 17 mai 2014. Pour introduire les débats et aborder ces questions, 4 personnalités sont intervenues.

Alain Desseigne, directeur du CFMI de Lyon et Président du conseil des CFMI, a rappelé toute l'importance de la dimension interministérielle dans la création des CFMI et se réjouit de la posture que cela leur donne.

Déborah Münzer, maire-adjointe à la culture de la Ville de Nogent-sur-Maine et Vice-Présidente de la FNCC a éclairé l'assemblée sur le rôle du projet culturel de la ville, dans la mise en place d'une éducation musicale pour le plus grand nombre.

Alain Loiseau, chef de l'Inspection de la création artistique au Ministère de la Culture et de la Communication, a lancé une invitation au dialogue, un espace de liberté, quant à la définition des parcours d'éducation artistique et culturelle, priorité annoncée conjointement par le MCC et le MEN.

Vincent Maestracci, inspecteur général de l'Education nationale, doyen du groupe « Enseignements et éducation artistique » a affirmé que le parcours d'éducation artistique et culturelle n'a de pertinence que s'il se construit en articulation intelligente et systématique avec tous les enseignements.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Interlocuteurs connus et reconnus dans leurs lieux d'activité, les musiciens intervenants constituent le cœur du projet des CMR. Ils en sont les porteurs au sein des territoires.

UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE PORTEUSE DU PROJET CMR

Mouvements au sein de la Fédération

Siège Fédéral

Après le départ en 2013 de Ludvine Tréhorel et de Thibaut Losson, Cyrielle Léger et Stéphane Loubet ont été recrutés début 2014, respectivement aux postes d'adjointe de direction et de chargé de l'animation et du développement du réseau.

Coordinations territoriales

Laure Hervier, musicienne intervenante CMR, succède à Eric Digaud, à la coordination de l'Ain.

Denis Jacquest succède depuis décembre 2014 à Marie-Christine Wibaut, qui a fait valoir ses droits à la retraite, à la coordination des Landes.

Enfin, dans le Morbihan, Christophe Herman a pu reprendre ses fonctions après une longue indisponibilité.

Centres Musique et Découverte

A Musiflore, le poste de direction est vacant depuis le mois de février 2014, en raison des arrêts pour maladie puis maternité de Magali Miani. Hervé de Winne, directeur du CMD Montagne et Musique en Vercors, a accepté d'assumer à temps partiel l'intérim de direction, assisté d'Enora Vermont, recrutée en emploi aidé pour la circonstance. Un agent d'entretien à temps partiel, Antoine Leroy, a rejoint l'équipe. Enfin un coordinateur a été recruté en contrat à durée déterminée, après la démission de Thomas Miani début février.

A Montagne et Musique en Vercors, une chargée de communication à temps partiel est venue assister Hervé de Winne et Bénédicte Beauvallet.

Conditions d'emploi

Au 31 décembre 2014, la Fédération employait 311 salariés au sein de ses différents établissements, représentant 159 équivalents temps plein (ETP) : 11 employés permanents dans les CMD, une équipe de 9 personnes au siège fédéral, 14 coordinateurs territoriaux, 4 coordinateurs de secteur (milieu scolaire, CAEM, milieu spécialisé, petite enfance) et 2 Directeurs de Centre Musique et Découverte pour imaginer, organiser, animer, encadrer, promouvoir, gérer l'activité des différents établissements constituant la Fédération, ainsi que 266 musiciens intervenants (soit 121 ETP) pour la mettre en œuvre sur les territoires. Parmi ces musiciens : - 231 bénéficient d'un CDI (87%), tous en référence à la Convention collective nationale de l'animation, 62% sont des femmes, 38% sont des hommes, Le temps d'intervention moyen d'un musicien CMR est de 18h35mn par semaine pour les professeurs et de 8h20mn pour les animateurs techniques.

La plupart des animateurs techniques interviennent en CAEM ou dans des secteurs spécifiques, ce qui explique un temps de face à face pédagogique plus faible.

À l'inverse, près de 52% des professeurs ont un taux d'activité supérieur ou égal au mi-temps, 31 % ayant même un temps de travail supérieur ou égal à 3/4 temps.

32 nouveaux salariés recrutés à la rentrée scolaire ont été conviés à la traditionnelle journée d'accueil, le 10 septembre 2014 au siège de la Fédération.

225 musiciens bénéficient de remboursements de frais kilométriques, totalisant 395 727 kilomètres indemnisés pour la saison, soit 130 590 euros.

Dialogue social

Acteur de l'économie sociale et solidaire, la Fédération attache une attention particulière à la qualité du dialogue social avec ses salariés.

Le Comité d'entreprise a été réuni à 11 reprises sur l'année. Il est consulté sur tous les événements marquants de la vie sociale et économique de l'association : budget et comptes annuels, plan de formation, accords d'entreprise, procédures contentieuses, ruptures conventionnelles, licenciements... Il dispose d'un siège au Conseil d'administration.

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) a débouché sur la signature d'un protocole d'accord NAO et emploi des seniors 2014. Le plan pluriannuel de revalorisation salariale des professeurs a été reconduit, portant leur indice de rémunération à 258 au 1er janvier 2015.

Formation CMR

En 2014, la Fédération a maintenu un effort particulier dans le domaine de la formation professionnelle. Trois stages nationaux ont été proposés : "Initier et mettre en œuvre un atelier de création collective instrumentale et vocale avec des enfants", "la musique avec les enfants de 3 mois à 3 ans" et "le recyclage sonore".

Ces stages d'une durée cumulée de 72 heures ont été suivis par 33 salariés.

Onze stages départementaux ont également été mis en place. Ces stages, d'une durée cumulée de 134 h, ont été suivis par 117 salariés.

Par ailleurs, l'accompagnement des démarches personnelles de formation des salariés s'est poursuivi.

Directeur de la publication : Jean-Louis Davicino

Rédaction : Sylvie Bessenay, André-Bernard Orset-Buisson, Jean-Louis Davicino

Chargée de communication : Marie-Alice Lebeurier, communication@lescmr.asso.fr

Crédits photos [sauf mentions particulières] : © FNCMR

L'intégralité du rapport d'activité 2014 est disponible sur demande auprès du siège.

Les CMR - 2, place du Général Leclerc - 94130 Nogent-sur-Marne

Tél. 01 48 73 06 72 - federation@lescmr.asso.fr - lescmr.asso.fr